



**N°01**  
**17/03/2017**



**Animateur filière**  
Séverine BOURDA  
**FREDON Aquitaine**  
[s.bourda@fredon-aquitaine.org](mailto:s.bourda@fredon-aquitaine.org)

**Directeur de publication**

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-  
Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

**Supervision**

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Jardins, espaces végétalisés  
et infrastructures - Edition  
Littoral N°X du J/M/2017 »*



## Edition Littoral Nouvelle-Aquitaine

Départements 17/33/40/64/47

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Les acteurs de la filière réalisent des observations pour enrichir les informations des BSV. Toutefois, afin de compléter ces informations, n'hésitez pas à nous contacter pour nous signaler maladies et ravageurs.

Vous pouvez rejoindre le réseau de surveillance du territoire. En effet, les observations de terrain et les données régulières sont nécessaires à l'établissement de BSV pertinents et représentatifs.

## Ce qu'il faut retenir

### Maladies

- **Cylindrocladiose du buis** : les températures actuelles ne permettent pas une reprise de l'activité du champignon. Surveiller l'apparition d'éventuels symptômes avec l'arrivée du printemps.
- **Anthraxose du platane** : pas de risque actuellement. La maladie se développe avec des printemps humides et froids. Surveillez les arbres dès l'émergence des feuilles.
- **Chancre coloré du platane** : nouveau foyer découvert en août 2016. Déclarez tout platane suspect.

### Ravageurs

- **Processionnaire du pin** : plus de risque. Les processions sont quasiment achevées et les chenilles entament leur nymphose.
- **Pyrale du buis** : pas de risque actuellement. Les chenilles sont dans leur logette hivernale mais la reprise de leur activité est imminente. Surveillez vos buis et les premiers symptômes qui marquent l'activité des jeunes chenilles.
- **Mineuse du marronnier** : pas de risque pour le moment. Les papillons n'ont pas encore émergé, ils ne sont pas visibles sur les troncs.
- **Papillon palmivore argentin** : risque actuel. Ravageur de plus en plus présent en Aquitaine. Signalez tout palmier suspect.

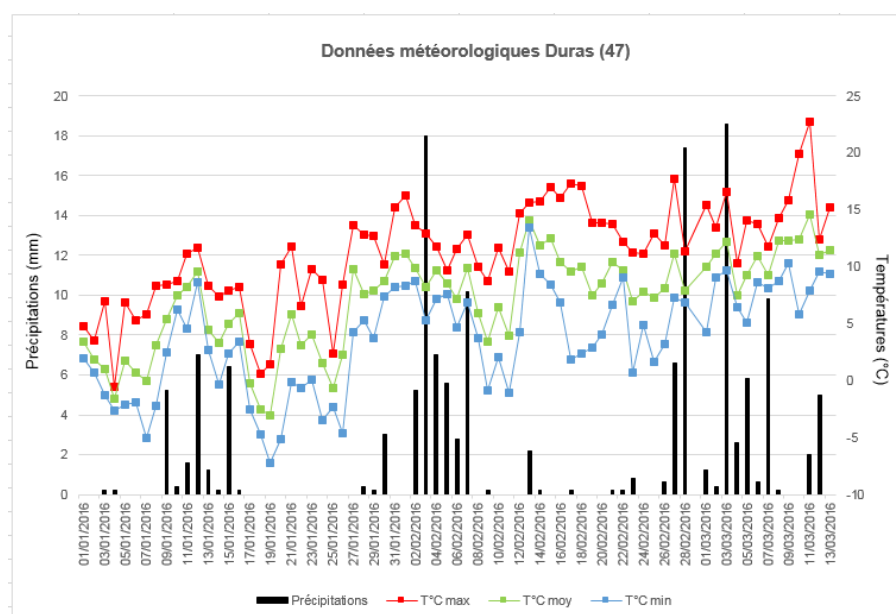
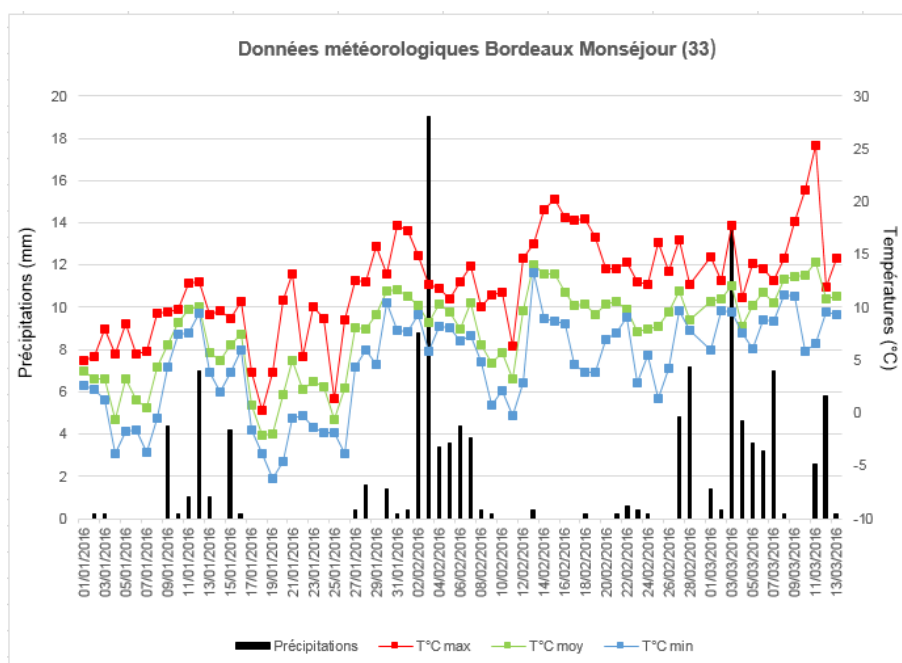
# Bilan climatique

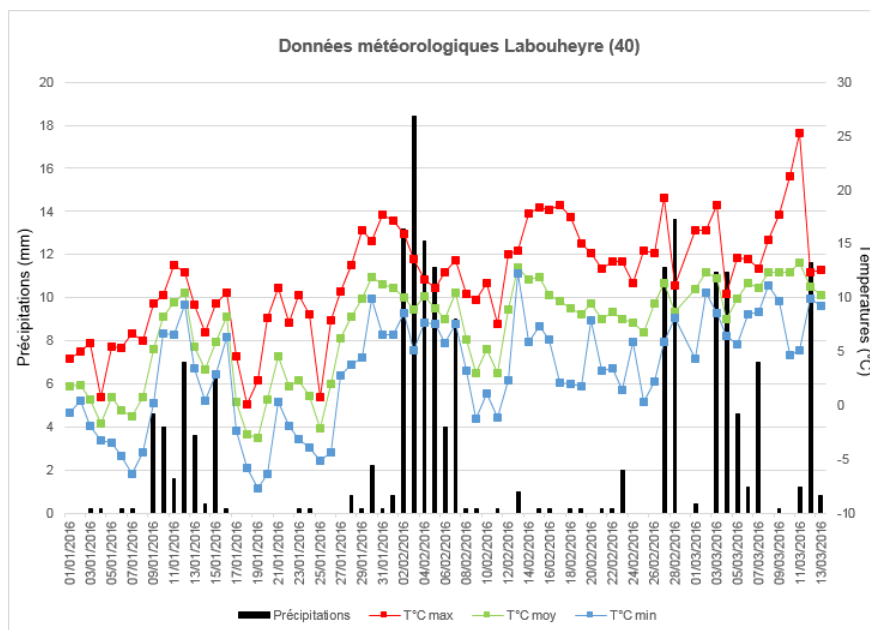
L'été 2016 a été plutôt sec, chaud et ensoleillé.

L'hiver 2016 – 2017 a été marqué par des températures contrastées et un déficit pluviométrique.

Le mois de janvier 2017 se caractérise par des températures inférieures aux normales de saison, des gelées fréquentes et des journées parfois glaciales sans dégel. Les pluviométries ont également été déficitaires sur le mois de janvier.

Les températures ont été de façon générale, supérieures aux normales de saison sur le mois de février 2017. La région a connu des pluies excédentaires.





## Maladies

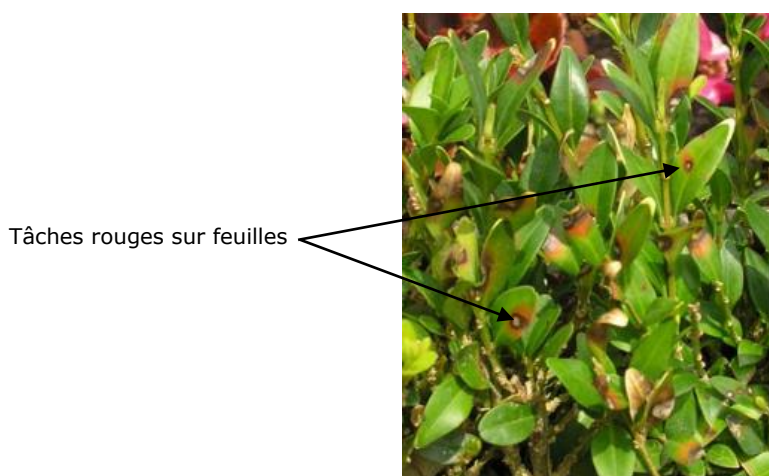
- **Cylindrocladiose des buis *Cylindrocladium buxicola***

Pendant l'hiver, le champignon se conserve sous forme de spores. Les conditions climatiques du printemps deviennent favorables à son développement. **La température optimale pour sa croissance est de 25°C, avec la présence d'un film d'eau sur les rameaux et feuilles.**

La maladie se caractérise par l'apparition de tâches rouges concentriques sur les feuilles et de tirets noirs sur les rameaux. Lorsque la maladie est avancée, les buis atteints présentent des zones défoliées.

Actuellement, aucun cas de Cylindrocladiose n'a été repéré sur les buis.

**Evaluation du risque :** Pas de risque pour le moment. Les températures actuelles ne sont pas encore assez douces pour permettre une reprise du développement du champignon. Mais avec l'arrivée du printemps, la hausse des températures journalières et les matins humides seront des conditions propices. Surveillez vos buis et l'apparition d'éventuels symptômes.



Attaque de Cylindrocladiose sur feuille (gauche) et sur tige (droite) **Photos : WSL**

- **Anthracnose du platane *Apiognomonina veneta***

Le champignon responsable de l'Anthracnose hiverne dans les feuilles tombées au sol mais aussi dans les nécroses corticales des arbres. Au printemps, des spores sont libérées par les différentes fructifications (voie sexuée et asexuée). Elles se disséminent grâce au vent, et vont atteindre de nouveaux arbres hôtes. **L'humidité et les températures fraîches sont les conditions favorables au développement du champignon.** Une infection généralisée qui se propage va engendrer une chute importante de feuilles. Lorsque les conditions climatiques redeviennent sèches, la maladie cesse d'évoluer et les platanes reforment de nouvelles feuilles saines.

La maladie cause des nécroses le long des nervures des feuilles. Elles peuvent s'étendre jusqu'au pétiole.

Les platanes n'ont pour le moment pas encore mis leurs feuilles. Les symptômes de l'anthracnose ne sont donc pas encore repérés.

**Evaluation du risque :** Pas de risque pour le moment. La température et l'humidité sont les facteurs qui conditionnent la gravité de la maladie. Le printemps approchant, surveillez les feuilles qui vont prochainement apparaître. C'est lors de **printemps humides et froids** que se développe l'anthracnose.

**Mesures prophylactiques :** taillez et éliminez les rameaux desséchés par l'anthracnose. Ramassez systématiquement les feuilles mortes tombées au sol.



Anthracnose du platane **Photo** : S.Bourda, Fredon  
Aquitaine

---

- **Chancre coloré du platane *Ceratocystis fimbriata***

Rappel

Le Chancre coloré du platane est une **maladie réglementée de lutte obligatoire** (arrêté ministériel du 31 juillet 2000).

Cette maladie est causée par le champignon vasculaire *Ceratocystis fimbriata platini*, transmissible de différentes façons (matériel de taille, eau, connections racinaires, etc.)

Les spores du champignon pénètrent de façon générale par une plaie, colonisent le système vasculaire de l'arbre et le détruisent. Ce dernier ne pouvant plus assurer son rôle, l'arbre meurt. Les mesures de gestion obligent l'abattage de tous les arbres situés dans un rayon de 35 mètres minimum autour de chaque arbre atteint.

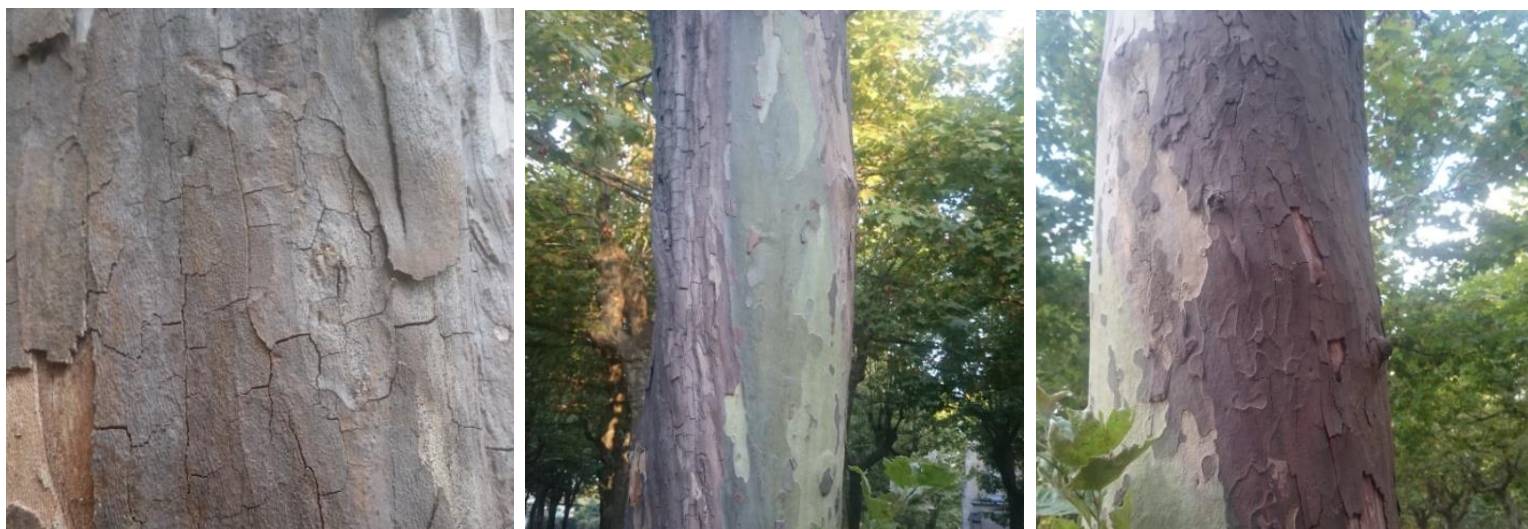
---

Suite à la découverte d'un nouveau foyer de chancre coloré à Arcachon (33) en 2014, un plan de surveillance a été conduit en 2015 dans les zones « à risque », notamment aux alentours des deux anciens foyers : Saint Jean de Thurac (découvert en 2007) et Le Temple sur Lot (découvert en 2010).

Ce plan de surveillance s'est poursuivi durant l'année 2016. En août dernier, un **nouveau foyer a été découvert par la DRAAF Nouvelle Aquitaine, en Gironde, sur la commune d'Audenge** (sur un arbre déjà prélevé en 2015 et dont les résultats d'analyses s'étaient à l'époque révélés négatifs). Le FREDON Aquitaine a inspecté les arbres de la commune, mais aucun autre platane ne s'est révélé suspect.

Mesures prophylactiques : le chancre est fréquemment transmis via les outils de taille ou d'entretien. Aussi avant et après toute intervention sur des platanes, il est nécessaire de désinfecter les outils utilisés. Par ailleurs, il est rappelé que tout transport de bois de platane (y compris de petites branches) est soumis à la délivrance de PPE.

La surveillance des platanes doit être de mise. **Tout arbre suspect doit être signalé à la DRAAF Nouvelle Aquitaine** ([sral.draaf-aquitaine-limousin-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr](mailto:sral.draaf-aquitaine-limousin-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr)) **et/ou à la FREDON Aquitaine** ([contact@fredon-aquitaine.org](mailto:contact@fredon-aquitaine.org); [s.bourda@fredon-aquitaine.org](mailto:s.bourda@fredon-aquitaine.org)).



**Arbre atteint par le chancre coloré, Audenge août/septembre 2016**  
Photos : Séverine Bourda, FREDON Aquitaine

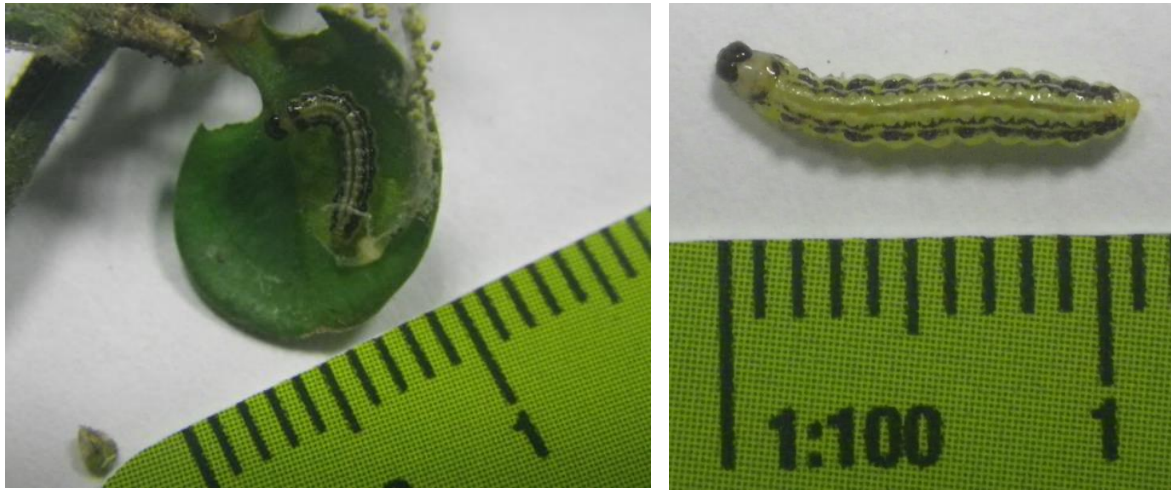
## Ravageurs

- **Pyrale du buis *Cydalima perspectalis***

Les chenilles passent l'hiver entre les feuilles du buis, dans des abris fabriqués de soies. Elles reprennent leur activité à la sortie de l'hiver (mars), avec la hausse des températures. Elles causent alors très rapidement d'importants dégâts (décapage des feuilles), certains buis se retrouvent totalement défoliés lors de fortes attaques. Les premiers adultes (papillons) sont visibles en juin et vont engendrer les futures générations.

**Période de risque** : les chenilles sont encore dans leur logette hivernale (semaine 10 du 06 au 10 mars). Elles vont cependant reprendre leur activité prochainement avec l'augmentation des températures et l'arrivée du printemps.

**Evaluation du risque** : les buis ne présentent actuellement que d'anciens dégâts (année 2016) causé par l'activité de nutrition des chenilles. Il n'y a pas de risque pour l'instant. Cependant, surveillez vos buis et l'apparition des nouveaux symptômes afin de détecter les premières attaques. **Mettez en place une gestion du risque sur les jeunes stades de chenilles.**



**Jeune stade de chenilles (gauche : 05 mm ; droite : 1 cm) de pyrale du buis**

**Photos** : Séverine Bourda, FREDON Aquitaine

- **Processionnaire du pin *Thaumetopoea pityocampa***

Les chenilles processionnaires passent l'automne et l'hiver dans des nids de soie au sommet des arbres. Elles se nourrissent d'aiguilles au détriment de son hôte. Des zones de défoliations sont alors visibles.

**Période de risque** : les processions ont débuté début décembre 2016. Une nouvelle procession a été observée semaine 10 (du 06 au 10 mars) en Gironde. La majorité des chenilles sont enfouies et sont en cours de nymphose. Les premiers adultes (papillons) apparaîtront début juin.

**Evaluation du risque :**

Risque pour le public et les animaux : les chenilles en procession sont urticantes. Cependant, le risque est dépassé. Les processions ont débuté en fin d'hiver 2016 (décembre) et sont quasiment achevées. Les chenilles vont maintenant entamer leur nymphose.

Risque pour les conifères : il n'y a plus de risque actuellement pour les arbres touchés par la processionnaire. Les chenilles causent d'importants dégâts foliaires lorsque les populations connaissent des phases de pullulations.



**Procession de chenilles de processionnaire du pin**

**Photo** : Séverine Bourda, FREDON Aquitaine

- **Mineuse du marronnier *Cameraria ohridella***

La mineuse du marronnier passe la mauvaise saison sous forme de chrysalide dans les feuilles restées au sol. Au printemps (début avril), les papillons se dirigent vers le tronc des arbres, où a lieu la reproduction. Les femelles une fois fécondées, pondent leurs œufs sur les feuilles. Les dégâts sont causés par les larves qui pénètrent dans les feuilles et forment des galeries. Une forte infestation peut provoquer une chute prématurée des feuilles et ainsi affaiblir l'arbre.

Actuellement les papillons ne sont pas encore repérés. Les feuilles des marronniers n'ont pas encore émergé.

**Evaluation du risque :** pas de risque pour le moment. Les papillons émergeront dès l'apparition des feuilles.

Mesures prophylactiques : ramassez systématiquement les feuilles mortes tombées au sol.



Papillon de mineuse du marronnier sur tronc **Photo :** S.Bourda, Fredon Aquitaine

- **Tigre du platane**

Les tigres passent l'hiver sous l'écorce des platanes. Ils sont encore actuellement sous cette écorce, et migreront vers les feuilles à l'arrivée du printemps et la hausse des températures.

Un comptage des tigres sous écorce sera effectué durant le mois de mars, afin d'avoir un aperçu des populations hivernantes, et sera présenté dans le prochain BSV.

**Evaluation du risque :** pas de risque pour le moment, les tigres sont encore sous les écorces et n'ont pas commencé leur migration.

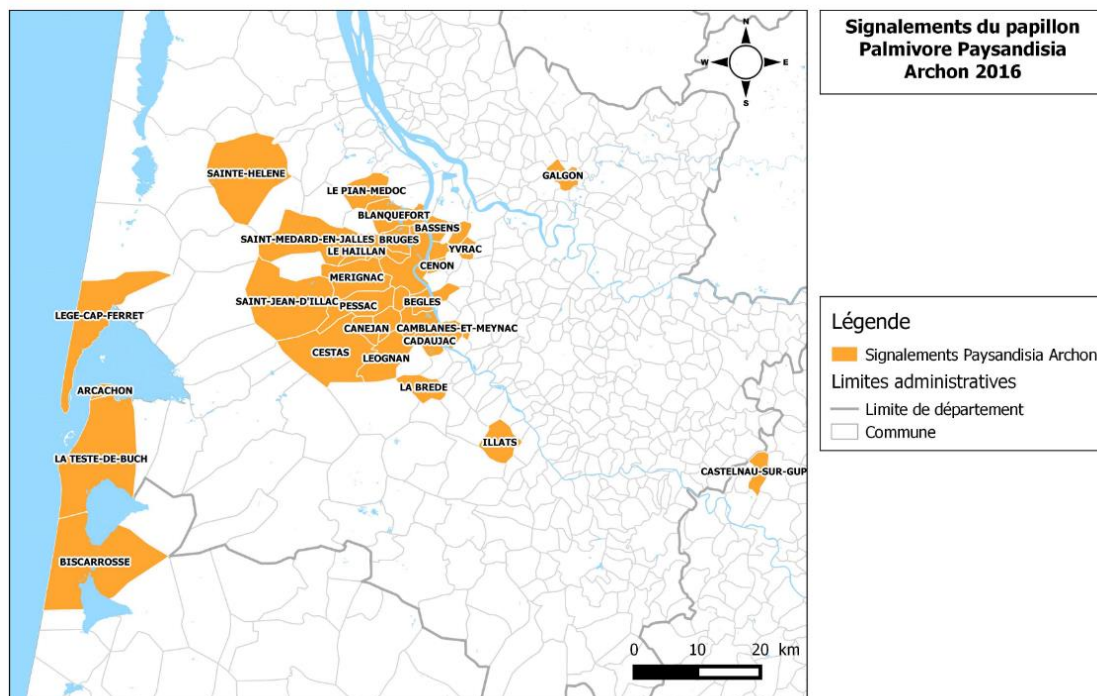


Tigres sous écorce de platane **Photos :** S.Bourda, Fredon Aquitaine

## • Papillon palmivore argentin *Paysandisia archon*

Cet insecte classé de danger sanitaire de 2<sup>ème</sup> catégorie, est soumis à une obligation de déclaration.

Originare d'Argentine, le papillon palmivore est de plus en plus présent en Aquitaine. Plus de 100 signalements ont été recensés à la FREDON Aquitaine en 2016.



### Rappel des symptômes :

- Perforations des palmes
- Présence de sciure en bas du palmier
- Reste d'exuvie accrochée au stipe

Tout palmier suspect doit être signalé à la DRAAF Nouvelle-Aquitaine ([sral.draaf-aquitaine-limousin-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr](mailto:sral.draaf-aquitaine-limousin-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr)) et/ou à la Fredon Aquitaine ([s.bourda@fredon-aquitaine.org](mailto:s.bourda@fredon-aquitaine.org)).



*Paysandisia archon* adulte **Photo** : Vachez Patrick - Talence



## • Les Tordeuses et Géométrides

### Tordeuses

Les tordeuses sont des Lépidoptères qui touchent de nombreux végétaux. Les femelles déposent leurs œufs sur la face supérieure des feuilles, où ils passent l'hiver. **Les larves deviennent actives au printemps**, dès que les tissus verts apparaissent, au moment du débourrement des arbres. Elles se nourrissent en s'attaquant aux jeunes feuilles en développement et aux bourgeons.



Chenille de tordeuse verte du chêne **Photo:** Malphettes, Cemagref

### Géométrides

Les géométrides font également partie de la famille des Lépidoptères. Les adultes apparaissent dès les premiers froids. Les femelles grimpent le long des troncs jusqu'au houppier, où elles sont rejointes par les mâles. Elles pondent à la fin de l'automne jusqu'en janvier dans le houppier et sur l'écorce des rameaux très fins. **Au début du printemps (fin mars à début avril), l'éclosion des larves a lieu au moment du débourrement des arbres.** Les larves rejoignent les bourgeons qu'elles vont pénétrer, et se nourrissent du jeune feuillage. Elles entrent ensuite en diapause jusqu'en automne (pendu à un fil de soie dans la litière), puis un nouveau cycle recommence.



Chenille (*Operophtera brumata*) de géométride sur chêne  
**Photo:** Nageleisen L., DGAL/DSF

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Jardins, espaces végétalisés et infrastructures – Edition Littoral - sont les suivantes :** les collectivités d'Aquitaine et plus précisément les services Espaces verts, des particuliers qui font ponctuellement des signalements, la DRAAF Aquitaine Limousin Poitou Charentes et le Département Santé des Forêts (DSF)

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".